



# Info Délits Plus

Janvier 2015

Division prévention criminalité



## **Protéger son image numérique et celle de ses enfants et petits enfants**

Mais qu'est-ce que l'image numérique ? Il s'agit de l'image que l'individu construit en utilisant Internet et les réseaux sociaux.

Maîtriser les codes et les usages des réseaux sociaux, c'est savoir saisir les opportunités, mais aussi se renseigner, anticiper et gérer les dangers potentiels. Aujourd'hui, accompagner et sensibiliser les plus jeunes à la gestion de leur image et aux comportements adaptés sur Internet est essentiel. Si la problématique n'est pas nouvelle, les statistiques récentes rappellent l'actualité de l'enjeu et l'effort continu à fournir de la part de tous les acteurs. Les enfants vont sur Internet de plus en plus jeunes, il est donc nécessaire de les sensibiliser à des problématiques qu'ils sont susceptibles de rencontrer lors de leurs activités sur la toile. Ils doivent comprendre l'importance de leur image numérique.

La frontière entre vie privée et vie publique est toujours plus mince. Que ce soit sur les réseaux sociaux ou par messagerie instantanée, nous laissons tous des traces électroniques, des traces qui peuvent se retourner contre nous et nous poursuivre de nombreuses années. Photos, vidéos, conversations, course aux likes ou aux retweet peuvent conduire à des situations catastrophiques. Recherche de reconnaissance et affirmation de soi s'expriment aujourd'hui par la diffusion de contenus sur les réseaux sociaux. Harcèlement, chantage, usurpation d'identité, détournement de photos sont autant de réalités qui menacent l'utilisateur imprudent.

Selon l'étude EU Kids online, la proportion d'enfants confrontés à un risque augmente avec l'âge. Si 15% des 9-10 ans ont déjà été confrontés à au moins un risque, 76% des 15-16 ans sont dans ce cas. On note également que les filles sont deux fois plus souvent victimes de harcèlement que les garçons. Les chiffres montrent également que 93 % d'entre eux vont en ligne au moins une fois par semaine.

Charge ensuite aux adultes de prêter une oreille attentive, qu'ils soient parents ou membres de la famille, enseignant, médiateur, infirmier scolaire ou policier. En cas de problème, une prise en charge adéquate, accompagnée d'un discours rassurant et constructif permettront à l'enfant d'être épaulé au cours des démarches entreprises auprès de l'école ou/et de la police, par exemple. En parallèle, les administrateurs des réseaux sociaux, éventuellement suite à une procédure juridique, devront procéder à la récupération puis à la destruction du contenu. Il ne faut toutefois jamais oublier qu'il est très difficile de récupérer un élément qui a été publié sur Internet.

- Pas d'image intime
- Pas de harcèlement
- Pas de vengeance
- Pas d'insulte
- Signaler tout dérapage



# Info Délits Plus

Janvier 2015

Division prévention criminalité



Cliquez sur le lien pour lire le magazine de la Polcant,  
<http://www.vd.ch/fr/autorites/departements/dse/police-cantonale/publications/polcant-information>

Pour obtenir plus d'information ou des conseils, contactez les gérants de sécurité :

Région Est, Aigle : [Adj Borloz Christian](#), 021 557 88 05

Région Ouest, Bursins : [Adj Genton Etienne](#), 021 557 44 66

Région Nord, Yverdon : [Adj Mermod Willy](#), 024 557 70 27

Région Lausanne Ouest : [Adj Perruchoud Gilles](#), 021 644 83 36

Région Lausanne Est : [Ipa Bourquenoud Christian](#), 021 644 82 77